

L'équivoque de la « souffrance »

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**043_f0329**

Source**Boite_043-16-chem | Avowals.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Références bibliographiques**[Bruce Anne, « On the Complexity of Avowals », in Max Black ed., Philosophy in America, Ithaca, Cornell University Press. 1965, p.35-57.](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

L'équivocité de la "souffrance"

329

→ MacIntyre (Dreading 1959)
insiste sur la limite de Wittgenstein
sur l'équivocité des avoués ; en
particulier sur ceux qui concernent la
peine.

"Il souffre" : ce mot se réfère
à quelque chose qui est un racisme ou
le comportement.

"Je souffre" : ce mot se réfère à rien ;
il sert à exprimer.

→ On peut objecter que'il y a une différence
de la convention grammaticale du
"je" et du "il".

La preuve est qu'on peut dire
"je souffre".



Bruce Aune, On the
complexity of avowals
(M. Black. p. in America. 1137-38)

